

CALLICOM

CONDITIONS GENERALES DE VENTES B2B

Les clauses stipulées ci-dessous sont portées à la connaissance de la clientèle et font la loi des parties. Nos prix s'entendent « hors taxes », tous droits et taxes, au taux en vigueur, en sus.

1) ATTRIBUTION DE JURIDICTION:

Les parties reconnaissent d'un commun accord la compétence exclusive du Tribunal de Commerce de DOUAI, pour les litiges qui pourraient survenir sur les prestations et ventes de CALLICOM auprès de ses clients.

Le client reconnaît l'existence de cette clause qui est reprise en façade sur les documents commerciaux de CALLICOM.

2) CONDITIONS DE REGLEMENTS:

Cette condition est précisée sur les factures adressées aux clients.

Un acompte pourra être demandé à la commande.

Pour les commandes supérieures à 10000 €, un acompte de 50% sera demandé et le solde à la livraison.

3) CLAUSE PENALE:

A défaut de paiement à l'échéance fixée et acceptée par les parties lors de la consultation de la vente, la Clause Pénale prendra automatiquement effet. La Clause Pénale de 15% de majoration des sommes qui seraient impayées prendra effet de plein droit dès constatation du non-paiement à l'échéance prévue outre les intérêts de retard.

Seule CALLICOM pourra, si elle le désire, annuler cette clause.

4) CLAUSE DE DECHEANCE DU TERME:

Elle concerne les défauts de paiement à terme. Dans l'hypothèse d'un paiement prévu par plusieurs effets, la clause de déchéance du terme entraînera l'exigibilité immédiate des sommes restant dues en totalité dès constatation d'un effet ou d'une échéance impayée.

5) CLAUSE DE RESERVE DE PROPRIETE:

Selon la loi du 12 mai 1980, les marchandises et prestations vendues par CALLICOM, restent et demeurent sa propriété jusqu'au paiement complet des factures relatives aux marchandises et/ou prestations vendues.

6) RESILIATION:

En cas de demande de résiliation du marché passé de la part du client, pour quelle cause que ce soit, cette résiliation ne pourra avoir lieu que moyennant le versement entre les mains de CALLICOM d'une indemnité représentant 30% du montant total de la facture ou du montant du marché passé (5% si supérieure à 100000 €).

7) RESERVES:

Toutes les réserves sur la qualité ou sur les quantités fournies par CALLICOM, doivent être portées à sa connaissance dans un délai de 48 heures pour le transport et 30 jours pour la conformité du produit, par lettre recommandée avec accusé de réception. Passé ce délai de rigueur, les marchandises et prestations commandées seront estimées conformes. Chaque vente fait l'objet d'un Bon de Commande et d'un Bon à Tirer, si la commande doit être personnalisée. Le client est prié de retourner ces documents sous 48h, datés et signés par la personne responsable de la commande et de son règlement. Sans retour de ces documents, le client ne peut contester la non-conformité des impressions.

8) REGLEMENTS DIFFERES:

Le non-retour des effets de commerce dont l'échéance est au moins prévue à 30 jours de la livraison, entraînera l'annulation automatique des délais de règlements acceptés initialement par les parties.

9) VENTES PERSONNALISEES & PASSE FABRICATION

Les articles ayant eu spécialement une fabrication spéciale et/ou une personnalisation, ne peuvent en aucun cas être repris pour quelques motifs que ce soit.

De plus pour chaque commande spéciale, la livraison pourra être de plus ou moins 5%, de la quantité commandée.

10) DISPOSITIONS PARTICULIERES SUR TRAVAUX INTERNET & PROPRIETES INTELLECTUELLES

Tous les documents servant à la création de pages Publicitaires sur Internet ou sur tout autre support, doivent être fournis par le client dans les délais convenus. Si, de la création graphique, photographique, manuelle ou numérique, ou toute autre technique, sont nécessaires, elles feront l'objet d'une facturation supplémentaire.

Un bon à tirer sera présenté sur demande expresse écrite du client. CALLICOM se réserve le droit, pour des raisons qualitatives des prestations, de différer les livraisons si elle en juge nécessaire. En aucun cas CALLICOM sera rendue responsable de la mauvaise qualité d'affichage des pages publiées sur Internet, ni de la compatibilité des différents formats d'affichage, en particulier les tailles d'écrans et les résolutions ainsi que le rendu des couleurs.

La commande d'une prestation de conception et de création sur Internet, implique que le client s'engage à s'abonner au fournisseur d'accès de son choix, et de fournir à CALLICOM ses adresses et codes d'accès afin de permettre la publication. Libre à lui de modifier, après la prestation de CALLICOM et avec son accord, ses codes d'accès secrets. En aucun cas, le non-respect de ces conditions ne pourra être la cause de résiliation de cette commande.

Les noms de domaine déposés, enregistrés et réglés par Callicom, resteront propriété de cette dernière, sauf en cas de cession entre les parties, dûment concrétisée par contrat de vente.

11) TRANSPORT

Les marchandises voyagent aux risques et périls du destinataire. En cas d'avaries ou manquants faire les réserves d'usage au transporteur, seul responsable, sur le récépissé de transport lors d'une livraison. Faire confirmer par lettre recommandée sous 48 heures.